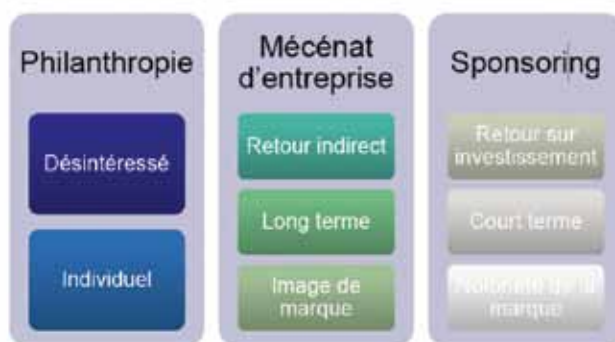


Le mécénat et la philanthropie dans le domaine du patrimoine culturel en Belgique et à Bruxelles

Conférences du 17 avril 2013
Anne DE BREUCK et Catherine GUISET

Depuis le milieu des années '80, la Fondation Roi Baudouin et l'association Prométhéa œuvrent notamment en faveur de la conservation et de la mise en valeur de notre patrimoine culturel au travers d'actions de mécénat et de philanthropie. Présentation de méthodes éprouvées et exemples de partenariats réussis à Bruxelles.



L'ASSOCIATION PROMÉTHÉA ET LE MÉCÉNAT D'ENTREPRISE

Missions et objectifs

Prométhéa est une structure mixte associant des pouvoirs publics (Régions wallonne et de Bruxelles-Capitale et Fédération Wallonie-Bruxelles) et une centaine d'entreprises privées de toutes tailles et de tous secteurs. Son budget de fonctionnement s'élève à 700.000 EUR. Elle compte 11 employés répartis entre les sièges de Bruxelles et Namur.

Fondée en 1985, l'asbl Prométhéa a pour mission le développement du mécénat d'entreprise dans le domaine des arts, de la culture et du patrimoine. Principale référence en Belgique en matière de mécénat, elle favorise les échanges entre les différents acteurs du mécénat issus des mondes politique, économique et culturel, et accompagne les entreprises dans leur stratégie de mécénat.

Concrètement, elle mène une série d'actions pour atteindre les trois objectifs suivants :

1. Construire des ponts entre le monde des affaires et celui de la culture et du patrimoine, par des conseils personnalisés, des ateliers-conseils 4 fois par an, des activités de réseaux et des actions de collectifs (comme des activités VIP, les « amis de Prométhéa » ou le prix « Bruocsella » organisé depuis 10 ans en Région de Bruxelles-Capitale).
2. Diffuser l'information, par l'organisation de symposiums sur le mécénat d'entreprise, la diffusion de deux newsletters (pour les membres et pour les contacts), l'alimentation d'un site web et la réalisation d'études sur le mécénat (notamment l'étude IPSOS en 2012).

3. Valoriser et sensibiliser ses différents partenaires, par l'organisation de rencontres et d'activités débouchant sur des actions de mécénat, du lobbying visant à améliorer le cadre fiscal du mécénat ainsi que l'organisation annuelle des « Caius » (prix du meilleur mécénat d'entreprise).



Résultats de l'étude IPSOS sur le mécénat d'entreprise

Les résultats de l'étude sur le mécénat d'entreprise en Belgique que Prométhéa a réalisée avec IPSOS en 2012 (auprès de 550 entreprises) sont présentés intégralement sur le site web de Prométhéa. En voici quelques éléments majeurs.

74% des entreprises belges pratiquent le mécénat. Ce pourcentage est plus important dans les grandes entreprises (84% dans les entreprises de plus de 200 personnes) que dans les petites entreprises (67% dans les entreprises de 20 à 49 personnes). Il est en augmentation depuis 2009 (en moyenne 15% de plus).

Comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous, au sein des disciplines culturelles soutenues par le mécénat, le patrimoine et l'architecture se situent (avec respectivement 18 et 12 actions menées en 2011) loin derrière la musique (48 actions), les arts plastiques (42 actions) et les arts de la scène (28 actions).

Le mécénat financier

Il existe actuellement deux types de mécénat possibles : le mécénat financier et le mécénat de produit ou de compétence.

Dans le mécénat financier, l'apport de l'entreprise se fait au moyen d'argent.

Voici quelques exemples de mécénat réalisés en matière de patrimoine culturel dans la Région de Bruxelles-Capitale qui illustrent ce type de mécénat :

- L'aménagement du cinéma Galeries et d'un espace d'exposition dans le sous-sol des Galeries royales Saint-Hubert financé par la société Thalys (voir photo ci-contre)
- La restauration de l'ancien hôtel Dewez et son aménagement en musée de la franc-maçonnerie financés par P&V Assurances (prix Caius 2010) et la société Colen
- La restauration de la façade du « Mortier d'or » (ancienne pharmacie Delacre) au Coudenberg financée par le Fonds ING.

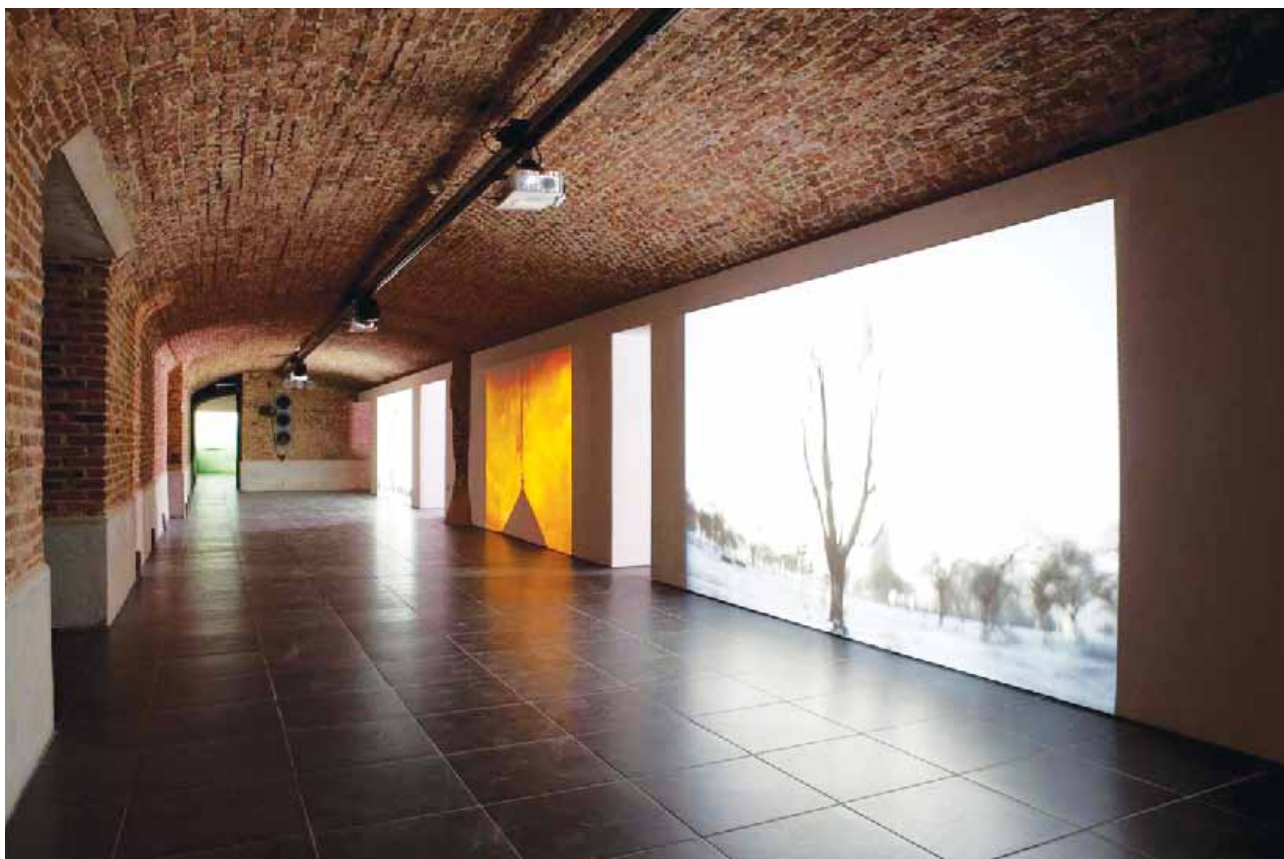
Le mécénat de produit ou de compétence

Dans ce type de mécénat, l'apport de l'entreprise se fait en produits qu'elle fabrique ou en compétence/expertise qu'elle détient. Citons à titre d'exemples :

- La restauration du Wolf en musée de la littérature pour enfants, soutenue par trois entreprises : C&Cure pour la sécurité, Forma pour le mobilier pour enfants, et Akzo pour la peinture
- La restauration de la maison Horta soutenue par la société Colen pour la publication de prestige retraçant les 20 ans de travaux de restauration de la maison et de l'atelier de Victor Horta, et par le bureau d'architecture Art & Build pour la réalisation de la maquette de l'ensemble
- La restauration de l'ancien palais du Coudenberg où l'entreprise de construction Louis de Waele (prix Caius 2012) a accueilli les archéologues durant leurs recherches et a stocké dans ses propres dépôts les objets archéologiques découverts.

Pour conclure, l'oratrice invite les participants à lui faire part des éléments du patrimoine architectural de la Région à restaurer (dossiers en cours à l'administration) qui pourraient bénéficier d'un mécénat d'entreprise.





LA FONDATION ROI BAUDOIN ET LA PHILANTHROPIE

Missions et objectifs

La Fondation Roi Baudouin est une fondation d'utilité publique, indépendante et pluraliste. Elle est active en Belgique, en Europe et dans le monde. Elle compte 75 équivalents temps plein. Son objectif ? Agir ensemble pour une société meilleure, au travers de 10 domaines d'action dont le patrimoine et la philanthropie.

Concrètement, la Fondation encourage la philanthropie en accompagnant chaque initiative tout au long de son processus et en facilitant les projets philanthropiques de toutes tailles au travers de formules souples : des fonds nominatifs spécifiques, des cercles de donateurs ou fonds des « Amis de ... » ainsi que des comptes de projets. Elle organisera sa troisième Journée de la philanthropie en mai 2014.

La Fondation oriente notamment ses actions de philanthropie en faveur du patrimoine belge, afin de sauvegarder celui-ci, de le mettre en valeur et de le rendre accessible au public. Pour réaliser cet objectif, la Fondation gère deux types de fonds : le Fonds du Patrimoine et des Fonds spécifiques.

Le Fonds du Patrimoine

Créé en 1987 avec l'aide de la Loterie nationale, le Fonds du Patrimoine vise le patrimoine « mobilier ». Il possède aujourd'hui une collection de près de 7.000 œuvres d'art et de 5 grands fonds d'archives, accessibles au public dans plus de 20 musées et institutions publiques du pays. Son budget 2012 s'élevait à 1.070.000 EUR dont 600.000 EUR pour des acquisitions.

Il est géré par une équipe de 5 collaborateurs. Il organise des partenariats, des événements et des publications. Il assure également un rôle de coordinateur, de facilitateur et de lien entre les trois Communautés du pays.

Les Fonds spécifiques

Créés par des particuliers ou des entreprises, les Fonds spécifiques complètent le Fonds du Patrimoine. Grâce à ceux-ci, l'action en faveur du patrimoine peut se faire à plus grande échelle, dans 5 domaines d'actions : le patrimoine naturel et le patrimoine mobilier, l'architecture, la musique, l'histoire et l'archéologie.

Chaque Fonds suit l'objectif fixé par le donateur et choisit sa propre méthode : gestion d'une collection, d'un domaine ou d'une réserve naturelle, lancement d'appels à projets et de prix, enrichissement des collections publiques, restauration de témoins significatifs du patrimoine, etc.

Il existe actuellement 65 Fonds spécifiques, 16 appels à projets et 93 comptes de projets pour des projets locaux actifs. Le budget 2012 de ces fonds s'élevait à 1.200.000 EUR. Ces fonds sont coordonnés par le Fonds du Patrimoine.

Voici quelques exemples de Fonds spécifiques réalisés en Région de Bruxelles-Capitale et les objectifs qu'ils poursuivent.

Encourager et faciliter la philanthropie de proximité

Le Fonds du patrimoine de Schaerbeek destiné à créer, restaurer et mettre en valeur le patrimoine public (ex. restauration du vase aux bacchantes).

Il est également possible d'atteindre cet objectif en faisant appel à un « compte de projet », c'est-à-dire une convention à durée déterminée d'un an maximum avec la Fondation, pour un projet spécifique dont le montant intégral des dons est reversé au profit du projet, et pour laquelle la Fondation délivre les attestations fiscales aux donateurs.

Transmettre aux générations suivantes

- Le Fonds Michel Wittock destiné à pérenniser à Bruxelles une collection et une institution de réputation internationale : la bibliotheca Wittockiana (voir photo ci-dessous)
- Le Fonds Christian Dotremont (mouvement Cobra) témoin de Bruxelles capitale culturelle, recréant le dynamisme autour du 10 rue de la Paille
- Le Fonds René et Karin Jonckheere destiné à témoigner de Bruxelles capitale européenne en restaurant des œuvres d'art ayant un lien avec Bruxelles.



Mettre en œuvre un legs

Le Fonds Suzanne et Louise Mattelart destiné à créer, rénover et améliorer l'attrait des espaces publics dans les 19 communes de la Région, afin d'inciter les habitants à s'y retrouver (ex. appel à projet de 16.000 EUR et prix).

Faciliter l'action d'un collectif de donateurs

- Le Fonds des Amis de la cathédrale destiné à rassembler des moyens financiers pour conserver, restaurer et présenter le patrimoine de la cathédrale Saints Michel et Gudule (ex. restauration de « la crucifixion » de Michel Coxie, aménagements pour les fonts baptismaux, présentation des nouvelles acquisitions)
- Le Fonds Quartier européen destiné à promouvoir le dialogue entre acteurs publics et privés, augmenter la qualité de la vie dans ce quartier et améliorer l'image de Bruxelles comme capitale européenne
- Le Fonds Vrienden van de Warande destiné à restaurer et entretenir l'hôtel Empain et soutenir les objectifs de l'association (voir photo ci-dessous).



Contacts

Catherine GUISSSET – Directrice de la culture et du patrimoine à l'asbl Prométhéa
Avenue Molière 225 – 1050 Bruxelles
Tél. : 02/513.78.27 ou 02/513.93.24
E-mail : info@promethea.be ou catherine.guisset@promethea.be
www.promethea.be

Anne DE BREUCK – Chargée de mission dans le domaine du patrimoine à la Fondation Roi Baudouin
Rue Brederode, 10 – 1000 Bruxelles
Tél. : 02/549.61.54
E-mail : debreuck.a@kbs-frb.be
www.kbs-frb.be ou www.patrimoine-frb.be